



Évaluation des risques et document unique

publié le 07/09/2014

Bien connaître les risques pour mieux les maîtriser

Descriptif :

Le document unique transcrit les résultats de l'évaluation des risques et liste les solutions à mettre en œuvre.

L'évaluation des risques  constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle en est le point de départ. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. L'évaluation des risques doit être renouvelée régulièrement.

Le document unique  transcrit les résultats de l'évaluation des risques et liste les solutions à mettre en œuvre. Plus qu'un simple inventaire, ce document obligatoire est un outil essentiel pour lancer une démarche de prévention dans l'entreprise et la pérenniser. Ce document doit être mis à jour au minimum chaque année.

Deux brochures sur le management de la santé et de la sécurité du travail ont été publiées par l'INRS.

Documents joints



De l'évaluation des risques au management de la santé et de la sécurité au travail (PDF de 2 Mo)



Management de la santé et de la sécurité au travail : 5 conditions de réussite (PDF de 3.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.